



Photo © Emil Helotie

Une communauté des transferts monétaires pour le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Comment s'impliquer et trouver des ressources 2019



Photo © Jordi Matas

Acronymes

CPWG :	Groupe de travail entre pairs
FICR :	Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
CICR :	Comité international de la Croix-Rouge
TM :	Transferts monétaires
GTT :	Groupe de travail technique
GTR :	Groupe de travail régional
SN :	Société nationale
AG :	Groupe consultatif

Message du groupe de travail sur les transferts monétaires

Chers praticiens des transferts monétaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge,

Bienvenue dans la communauté mondiale des transferts monétaires et plus particulièrement dans le Groupe de travail sur les transferts monétaires !

Nous sommes un groupe dynamique et actif chargé de diriger le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans l'élaboration des priorités en matière de transferts monétaires et invitons toutes les personnes intéressées à faire partie de notre communauté.

Ce dossier présente les différentes manières de vous impliquer et de jouer un rôle pour aider les membres du Mouvement à fournir une aide sous forme de transferts monétaires et de bons dans tous les aspects de notre travail, de la préparation à l'intervention d'urgence, en passant par le relèvement et le développement à long terme.



Photo © Andrew McConnell

La communauté mondiale des transferts monétaires se connecte virtuellement via le Cash Hub (www.cash-hub.org) où vous pouvez trouver des ressources, des guides, des outils et des conseils, et permet d'établir des liens avec d'autres praticiens du Mouvement. Nous avons également plusieurs groupes de travail composés de personnes de tous les niveaux et chargés de faire avancer la réflexion sur des questions spécifiques liées à notre travail.

Le Groupe de travail sur les transferts monétaires fournit un groupe de réflexion technique de haut niveau pour le travail lié aux transferts monétaires du Mouvement. Il est complété et soutenu par des groupes de travail régionaux sur les transferts monétaires et des groupes de travail thématiques qui traitent de divers problèmes allant de la préparation à la formation et couvrent tous les niveaux d'expérience.

Ce dossier contient des informations sur les moyens d'intégrer cette communauté dynamique et nous sommes impatients de vous accueillir pour participer à cette nouvelle étape du Mouvement !

Cordialement,

Groupe de travail sur les transferts monétaires

Découvrez comment participer au sein de la communauté des transferts monétaires du Mouvement

La communauté de transferts monétaires comprend les dirigeants, le personnel, les bénévoles, les membres et les partenaires du Mouvement qui s'intéressent à l'aide en espèces et en bons. En participant au sein de cette communauté, tout le personnel des Sociétés nationales, de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) peut obtenir un soutien supplémentaire et les ressources nécessaires pour utiliser les transferts monétaires comme outil dans leur programmation, contribuant à transformer la manière dont le Mouvement fournit de l'aide. En partageant leurs expériences et leurs connaissances en matière d'aide en espèces et en bons, les membres collaborent avec d'autres au sein du réseau mondial du Mouvement dans le domaine de l'aide en espèces et en bons.

La communauté des transferts monétaires utilise la plateforme Cash Hub (www.cash-hub.org) comme point central pour les ressources dans le domaine de l'aide en espèces et en bons, où les praticiens des transferts monétaires et ceux ayant un intérêt dans le domaine peuvent se connecter, engager des discussions et collaborer. Le Mouvement possède une vaste expérience dans l'institutionnalisation des transferts monétaires, l'utilisant comme outil d'aide humanitaire. Rejoindre cette communauté est une opportunité de partager des expériences pertinentes tout en rejoignant le réseau plus large du Mouvement. Cela renforce également notre capacité à établir nos progrès en tant que membres individuels du Mouvement, en tant que mouvement auprès de réseaux humanitaires externes et à participer aux débats de politiques pertinents.

La communauté des transferts monétaires est actuellement hébergée par la Croix-Rouge britannique, en partenariat avec la FICR et le CICR, au moyen de la plate-forme Cash Hub. Des sections thématiques sont fournies par les Sociétés nationales, notamment la Croix-Rouge américaine, la Croix-Rouge britannique, le Croissant-Rouge turc et le CICR. Si vous souhaitez explorer comment contribuer à une section ou créer une nouvelle section thématique, veuillez contacter Stefania Imperia, responsable de la connaissance du Cash Hub, à l'adresse contact@cash-hub.org. Le forum de collaboration et le service d'assistance sont appuyés par le Groupe de travail sur les transferts monétaires et l'équipe technique de la Croix-Rouge britannique.

Photo © Andrew McConnell



Photo © Jordi Matas

Adhésion et comment s'impliquer

Tous les membres, le personnel, les bénévoles et les dirigeants du Mouvement peuvent rejoindre la communauté des transferts monétaires. L'adhésion comprend une inscription sur le Cash Hub pour participer aux conversations et accéder aux ressources.

- Les membres transmettent leur savoir et leur savoir-faire, issus de leur programme de transferts monétaires, à d'autres Sociétés nationales, au Mouvement et à d'autres praticiens des transferts monétaires.
- Les membres fournissent des informations sur leur programme de transferts monétaires pour soutenir les autres et présenter leur société nationale et le mouvement.
- Les membres fournissent un soutien entre pairs en partageant leurs connaissances, en posant des questions ou en présentant un problème auquel ils sont confrontés dans leurs programmes via le forum en ligne du Cash Hub. Les membres peuvent apprendre auprès de leurs pairs et lire les discussions existantes.
- Les membres partagent et découvrent également des actualités, des offres d'emploi, des événements et des opportunités de formation sur les transferts monétaires au sein du Mouvement. Voici une vidéo qui présente plus en détail la plateforme Cash Hub.
- Les membres en apprennent plus sur l'expérience du Mouvement en matière de transferts monétaires dans divers domaines thématiques ou géographiques. Ils peuvent effectuer une recherche par thème ou par région ou en utilisant des mots clés, l'année de publication ou le type de document (article, étude de cas, évaluation, apprentissage, recherche, outil et vidéo).
- Les membres peuvent accéder à la Boîte à outils pour les transferts monétaires dans les situations d'urgence et aux dernières directives du Mouvement pour les programmes de transferts monétaires.

Si vous avez des questions concernant la communauté des transferts monétaires du Mouvement, n'hésitez pas à contacter le Centre de trésorerie contact@cash-hub.org et le bureau d'assistance pour toute assistance technique.



Coordination régionale – Groupes de travail régionaux

Un groupe de travail régional est créé pour fournir une expertise au niveau régional concernant les résultats du cadre stratégique d'aide en espèces du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour créer un réseau de Sociétés nationales et de praticiens afin de partager les connaissances et de plaider en faveur du recours aux transferts monétaires. Le GTR devrait obtenir des résultats spécifiques au niveau régional qui permettent au Mouvement de progresser vers les résultats escomptés. Le GTR peut demander au CPWG, ou inversement, des résultats spécifiques, et/ou le groupe peut recommander des résultats pour établir des priorités. Il est prévu que chacune des cinq (5) régions de la FICR dispose d'un groupe de travail. Cela inclut l'Afrique, les Amériques, l'Asie-Pacifique, l'Europe et le Moyen-Orient/Afrique du Nord. La représentation du CICR fait également partie de ces régions. Dans la mesure du possible, le responsable des transferts monétaires de la FICR dans la région est chargé de créer le groupe de travail régional. Le groupe établit ensuite son mandat, nomme son président et confirme les critères d'adhésion et la composition du groupe.

Le délégué/coordonateur régional des transferts monétaires de la FICR assume la présidence du groupe de travail régional. Lorsque ce n'est pas possible, la capacité devrait être identifiée chez les autres partenaires du Mouvement. Le président du groupe de travail est approuvé par le CPWG. Le président siège pendant un an avec un renouvellement possible. Celui-ci doit démontrer ses connaissances et son expérience dans le domaine technique faisant l'objet de la discussion, sa capacité à faciliter et à gérer un groupe multiculturel, à élaborer un plan de travail correspondant au cadre stratégique d'aide en espèces du Mouvement et à pourvoir temps et leadership pour le groupe.

Un coprésident ou un vice-président est suggéré pour chaque groupe régional afin d'assurer une meilleure cohérence dans le groupe et la continuité et d'améliorer le transfert des connaissances entre les membres du groupe. Le délégué / coordinateur régional des transferts monétaires de la FICR ou un autre membre nommé (coprésident ou vice-président) aide à conserver les documents du groupe, à organiser des réunions, à informer les membres via le Cash Hub, etc. Le GTR et le CPWG fonctionnent via des flux de communication bidirectionnels ; le président relève directement du CPWG et du responsable mondial des transferts monétaires de la FICR. Le président de chaque groupe de travail fournit un rapport d'étape sur les activités tous les deux mois (six rapports par an), à l'occasion des réunions du CPWG. Celui-ci est soumis au(x) président(s) du CPWG ou à son coordinateur pour inclusion dans les procès-verbaux du CPWG en tant que mises à jour / rapports d'avancement. Le CPWG est chargé de faire rapport au GTR sur les mises à jour relatives au plan de travail plus large et aux autres éléments à diffuser.



Adhésion

Compte tenu de l'objectif du GTR, l'adhésion devrait être ouverte et inclusive afin d'encourager une participation active des Sociétés nationales, de la FICR et du CICR.

- Les membres doivent participer régulièrement aux réunions des groupes de travail régionaux (la notion de « participation régulière » est définie par le GTR)
- Les membres doivent être impliqués dans les travaux du groupe et apporter une contribution active (engagement et contributions à définir par le GTR)
- Les membres doivent être en mesure de fournir une ressource (temps / expertise / argent) aux résultats du groupe

Le président soumet la liste des membres au CPWG pour information.



Mandat

Pour chaque GTR, le président doit élaborer par écrit le mandat en consultation avec les membres du GTR, et avalisé par le CPWG. Le CPWG examinera chaque année les résultats identifiés afin de déterminer les progrès accomplis par rapport au résultat / objectif global.

But : à définir par le GTR

Responsabilités (voici les recommandations du CPWG) :

- Encourager la coordination au niveau national avec les réseaux humanitaires internes et externes et faciliter cette discussion si nécessaire avec les directives et procédures approuvées par le CPWG
- S'engager dans des débats politiques régionaux sur les transferts monétaires pour dresser le profil du Mouvement et diffuser les meilleures pratiques en la matière
- Agir en tant que point focal auprès des Sociétés nationales pour collecter et vérifier les données régionales en matière de transferts monétaires afin de mettre à jour le Cash Hub
- Soutenir l'engagement croissant des SN dans le GTR (plaidoyer, adhésion, etc.)

- À définir plus précisément par le GTR
- Tâches (voici les recommandations du CPWG) :
- Le GTR doit définir davantage et approuver un plan d'action annuel
- Partager du matériel d'apprentissage régional, des recherches et des innovations pour un apprentissage plus large de la communauté dans le Cash Hub
- Identifier l'actualité, les offres d'emploi, les événements et les possibilités de formation sur le Cash Hub

Processus décisionnel : à définir par le GTR

Participation : 1 réunion en personne par an et 4 appels à distance par année civile

Processus de transition (Phase entrée / sortie): à définir par le GTR

Contacter les Groupes de travail régionaux

Si vous avez des questions concernant le Groupe de travail régional de votre région, n'hésitez pas à contacter la personne concernée :

Asie-Pacifique :

Michael Belaro michael.belaro@ifrc.org

Afrique :

Maja Tønning Maja.tønning@ifrc.org

Europe :

Gianluca Rigolio gianluca.rigolio@ifrc.org

Amériques :

Lucia Steinberg Lucia.steinberg@ifrc.org

MENA :

Gabriella Delia Gabriella.delia@ifrc.org



Coordination technique mondiale pour une région ou une tâche spécifique – Groupes de travail technique

Un groupe de travail technique est créé par le Groupe de travail sur les transferts monétaires afin de fournir une expertise technique spécifique en vue de l'obtention d'un résultat spécifique du cadre stratégique d'aide en espèces du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Un groupe de travail technique devrait produire des résultats spécifiques qui permettront au Mouvement d'atteindre ses objectifs. Le CPWG peut charger le groupe de travail technique d'obtenir des résultats spécifiques, et/ou le groupe peut recommander des résultats pour établir des priorités. Le groupe de travail technique est établi aussi longtemps que jugé nécessaire par le CPWG. Le GTT est établi ou dissous par le CPWG. Le CPWG examinera et approuvera les résultats identifiés développés par le groupe de travail technique. Les groupes de travail technique existants sont les suivants : préparation des transferts monétaires, gestion des données / de l'information, et formation, santé et argent, protection sociale et argent, argent et blanchiment.

Formation du groupe de travail technique

Le CPWG identifiera le besoin et nommera un président par intérim qui dirigera la formation du groupe. Le groupe établira ensuite son mandat, nommera le président et confirmera les critères d'adhésion et les membres du groupe.

Le rôle du président est de diriger et de guider le groupe vers la mise en œuvre de son plan de travail. Le président du groupe de travail est approuvé par le CPWG. Le président peut être un membre existant du CPWG, ou des Sociétés nationales du secteur des transferts monétaires. Le président doit démontrer ses connaissances et son expérience dans le domaine technique faisant l'objet de la discussion, sa capacité à faciliter et à gérer un groupe multiculturel,

à élaborer un plan de travail correspondant au plan stratégique d'aide en espèces du Mouvement et à pourvoir temps et leadership pour le groupe. Si le groupe de travail technique existe pendant plus d'un an, il est suggéré que le groupe discute et décide d'un éventuel changement de président ainsi que de la période de passation de pouvoirs appropriée.

Un coprésident ou un vice-président est suggéré pour chaque groupe technique afin d'assurer une meilleure cohérence dans le groupe et la continuité et d'améliorer le transfert des connaissances entre les membres du groupe. Le président / coprésident ou le vice-président est chargé de conserver les documents du groupe, d'informer les membres via le Cash Hub, d'organiser les réunions, etc.

Le groupe de travail technique relève directement du CPWG. Le président de chaque groupe de travail fournit un rapport d'étape sur les activités tous les deux mois (six rapports par an), à l'occasion des réunions du CPWG. Celui-ci est soumis au(x) président(s) du CPWG et à son coordinateur pour inclusion dans les procès-verbaux du CPWG en tant que mises à jour / rapports d'avancement.



Photo © Aseel Abubaker



Adhésion

- Les membres du groupe de travail technique doivent démontrer leur expérience et/ou leur connaissance des domaines dans lesquels ils doivent travailler.
- L'adhésion aux groupes de travail technique ne se limite pas aux Sociétés nationales membres du CPWG. Un membre du groupe de travail technique peut appartenir à n'importe quelle société nationale établie, à condition que le membre réponde aux critères établis par le groupe de travail technique.

Le groupe de travail technique déterminera les critères d'adhésion spécifiques, en consultant au besoin le président et le CPWG, dans le cadre de l'élaboration du mandat du groupe.

Des exigences de base existent, par exemple :

- Les membres doivent participer régulièrement aux réunions des groupes de travail technique (la notion de « participation régulière » est définie par le GTT).
- Les membres doivent être impliqués dans les travaux du groupe et apporter une contribution active (engagement et contributions à définir par le GTT).
- Les membres doivent être en mesure de fournir une ressource (temps / expertise / argent) aux résultats du groupe

Ces compétences spécifiques doivent être créées et le groupe de travail technique doit définir l'expertise technique ou programmatique. Des exigences de base existent, par exemple :

- Les membres doivent être en mesure de démontrer leurs connaissances ou leur expertise (lettre d'approbation de leur SN / FICR, curriculum vitae, autre ONG, etc.)
- Les membres doivent être activement engagés dans une expertise au sein de leur propre Société nationale, apportant leur soutien à une autre SN ou au Mouvement (démontrable)

La sélection des membres des groupes de travail technique est effectuée par le(s) président(s) du comité en consultation avec le CPWG, selon les besoins. La révision des membres et le changement de membres devraient être discutés et convenus avec le groupe. Si le groupe existe pendant plus d'un an, les membres devraient faire l'objet d'un examen. En cas de questions ou d'incohérences dans le processus, le CPWG intervient en tant que médiateur.



Mandat

Pour chaque groupe de travail technique, le mandat doit être élaboré par le président et / ou le membre parrain du CPWG et être approuvé par le CPWG. Le mandat devrait inclure : objectif, responsabilités, tâches, processus de prise de décision, critères d'adhésion, exigences de présence et plans pour toute transition / sortie.

Contactez les groupes de travail technique

Si vous avez des questions concernant les groupes de travail technique, existants ou potentiellement nouveaux, n'hésitez pas à contacter :

Préparation relative aux transferts monétaires :

Lisbet Elvekjær limae@rodekors.dk
et Bilal Hussain SHAH Bilal.SHAH@ifrc.org

Gestion des données / de l'information :

Joseph Oliveros joseph.oliveros@ifrc.org
et Ashley Schmeltzer ashley.schmeltzer@redcross.org

Argent et blanchiment :

Debora et Ludvic

Formation :

Marianna Kuttothara marianna.kuttothara@redcross.org
et Jenny Harper JennyHarper@redcross.org.uk

Santé et argent :

Ansa Masaud Baloch Jorgensen Ansa.Jorgensen@redcross.no
et Daniele Wyss dwyss@ifrc.org

Protection sociale et argent :

Cecilia Costella costella@climatecentre.org
et Mark Johnson marjo@rodekors.dk



Coordination technique stratégique mondiale – le Groupe de travail sur les transferts monétaires

Le Groupe de travail sur les transferts monétaires est un groupe central des parties prenantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, doté d'une expertise dans l'aide en espèces et en bons. Le groupe se réunit régulièrement en tant que pairs afin de collaborer à la stratégie, aux orientations et aux outils, en fournissant un leadership technique, en vue d'encourager et de doter le Mouvement de capacités institutionnelles en matière d'aide en espèces et en bons, ainsi que d'orienter et de contribuer au Cadre stratégique d'aide en espèces du Mouvement. Le CPWG est informé par les groupes de travail technique et régionaux et fournit des directives et une orientation générales à ces groupes. Chaque membre du CPWG assure la liaison avec le groupe consultatif technique des Cash Learning Partnerships (Partenariats d'apprentissage sur les transferts monétaires) afin de garantir l'application des normes sectorielles et des bonnes pratiques et de partager l'expérience du Mouvement.

Formation du Groupe de travail sur les transferts monétaires

Le CPWG est un groupe de pairs possédant une expérience et une connaissance des programmes de transferts monétaires avec une présidence tournante. Le CPWG est présidé par deux membres du groupe, pour un mandat de dix-huit mois. Les nouveaux présidents sont élus parmi les membres existants du CPWG, au plus tard 6 mois avant la fin du mandat.

Le CPWG est autogéré, mais un poste spécialisé au sein de la FICR fournit un appui à la coordination de ce dernier. Ce poste est appuyé par les membres du CPWG dans le cadre de leur engagement envers l'initiative de transferts monétaires. Il fournit un soutien tel que la planification des réunions, la documentation des activités, la tenue des dossiers, la liaison avec les groupes de travail technique et régionaux, la gestion des relations avec et entre les membres ainsi que les demandes de renseignements externes.

Le CPWG communique régulièrement avec le Groupe consultatif sur les transferts monétaires, les hauts dirigeants du Mouvement et la communauté des transferts monétaires du Mouvement.



Mandat

Le CPWG est chargé de :

- Définir les priorités thématiques et techniques
- Définir les orientations stratégiques et les priorités pour la contextualisation dans les groupes de travail régionaux
- Assigner / définir des groupes de travail technique en fonction des priorités du Mouvement
- Approuver les mandats des groupes de travail régionaux et technique et dissoudre les groupes de travail technique lorsque les résultats sont atteints
- Approuver tous les conseils et outils régionaux et techniques
- Assurer une communication à double sens avec et entre les groupes de travail régionaux et techniques
- Assurer la coordination avec les secteurs du Mouvement concernés
- Assurer la pertinence et la fourniture de nouveaux contenus sur la plateforme Cash Hub.



Adhésion

Le CPWG comprend deux membres permanents (CICR et FICR) et des représentants des Sociétés nationales. Des invités peuvent participer en fonction du sujet de la réunion spécifique et, à chaque réunion, l'un des coordinateurs régionaux des transferts monétaires de la FICR sera invité.

Les membres qui souhaitent faire partie du CPWG devront démontrer comment ils répondent aux critères organisationnels et individuels suivants :

Critères organisationnels :

- Le volume des programmes de transferts monétaires a atteint, à un stade donné au cours des deux dernières années, 1 million de CHF OU des contributions financières ont été versées au programme de transferts monétaires (mondial ou régional) de la FICR OU mise en place d'une préparation pour les transferts monétaires en indépendant ou soutenant une société nationale partenaire
- Les membres sont censés contribuer au poste de coordinateur des transferts monétaires du CPWG

Critères individuels :

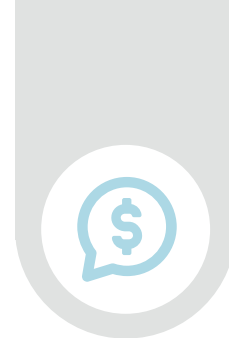
- Expert en gestion de transferts monétaires ou expert en gestion des catastrophes ayant une expérience en matière de transferts monétaires ; expérience de mission
- Bonnes compétences orales et écrites en anglais
- Capable de prendre des décisions au niveau technique et stratégique du Mouvement
- Participation à au moins deux réunions du CPWG sur trois tenues chaque année (équivalent à 10 000 CHF par an pour les frais de déplacement)
- Contribution à un ou plusieurs groupes techniques
- Contribution de 15 % (3 à 4 jours par mois) du membre du CPWG disponible pour les tâches, les réunions en face à face et trois téléconférences.

Les membres seront sélectionnés lorsque l'adhésion sera ouverte et que les parties intéressées pourront soumettre leur candidature. Celles-ci seront examinées par un groupe composé des membres permanents et de 2 autres membres du CPWG nommés à tour de rôle. Les candidats seront informés du résultat et les nouveaux membres seront invités à la prochaine réunion du CPWG.

Contactez les groupes de travail entre pairs

Si vous avez des questions concernant le CPWG, n'hésitez pas à contacter les co-présidents du groupe :

Peter Murgor murgor.peter@redcross.or.ke et Emma Delo EDelo@redcross.org.uk



Stratégie mondiale – Groupe consultatif sur les transferts monétaires

Le Groupe consultatif sur les transferts monétaires est un groupe de haut niveau composé de dirigeants du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Il a été créé pour donner une orientation stratégique au Cash Hub hébergé par la Croix-Rouge britannique et pour aider le Mouvement à tenir ses engagements et ambitions au niveau mondial visant à augmenter l'aide en espèces et en bons. Les membres défendent cette forme d'aide au sein du Mouvement, influençant l'engagement et le soutien des dirigeants de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et renforçant la position du Mouvement en tant qu'acteur de premier plan et partenaire de choix en matière de transferts monétaires. Il convient de noter que le groupe consultatif n'est pas un organe statutaire officiel du Mouvement et qu'il n'a donc aucune responsabilité officielle en matière de prise de décision.

Le Groupe consultatif sur les transferts monétaires est composé de 7 à 9 représentants des dirigeants de la FICR et du CICR ainsi que des sociétés nationales actives dans le domaine de l'aide en espèces et en bons. Il est présidé par Mike Adamson, président de la Croix-Rouge britannique.



Adhésion

Les autres dirigeants de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui souhaitent vivement rejoindre le groupe et qui s'engagent à assurer un leadership stratégique en matière d'aides en espèces et en bons sont invités à contacter le président. L'adhésion est approuvée par l'invitation du président et recommandée par les autres membres du Groupe consultatif sur les transferts monétaires.

Les membres ont une grande influence au niveau de leurs Sociétés nationales, régions ou au niveau mondial, en approuvant l'utilisation de l'aide en espèces et en bons, le cas échéant, dans tous les programmes et opérations. Les membres sont déterminés à promouvoir le programme et la stratégie de l'aide en espèces et en bons, tels qu'ils sont énoncés dans le Cadre stratégique d'aide en espèces du Mouvement et approuvés par le Conseil de direction de la FICR en 2018.

Le Groupe consultatif sur les transferts monétaires est convoqué par téléconférence sur une base trimestrielle et se réunit une fois par an. Le président peut convoquer des réunions ad hoc supplémentaires pour discuter de questions spécifiques.

Un quorum d'au moins 50 % des membres présents en réunion du Groupe consultatif sur les transferts monétaires est nécessaire, que ce soit en personne ou par téléphone / vidéoconférence.

Contactez le Groupe de travail entre pairs

Si vous avez des questions concernant le groupe consultatif ou si vous souhaitez plus d'informations sur le Cash Hub, n'hésitez pas à contacter David Peppiatt.

Directeur de l'aide humanitaire en espèces de la Croix-Rouge britannique : DPeppiatt@redcross.org.uk.



Photo © Alicia Melville-Smith

**Une communauté des transferts
monétaires pour le Mouvement de
la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**